Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212202048-20251210-2025_12_10_12-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 10 décembre 2025

Date convocation : 03/12/2025	Le dix décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14	**Etaient présents :** M. Guy CONNAN, M. Jean Louis HERVE, Mme Carole MEYER, M. Jean Michel VIEL ; Mme Céline LE RU ; M. François LE GOAZIOU ; Mme Sandrine MOREAUX ; M. Yannick CARMIGNAC ; M. Joseph LE CHEVERT ; Mme Claudine MONJARET ; M. Jean Yves DERRIENNIC, Mme Christiane LE BRETON, Mme Chantal BERTHO **Absent :** M. Yannick CARMIGNAC **Excusés** : Mme Brigitte LE BAIL qui donne procuration à M. Jean Louis HERVE, Mme Dominique GELGON qui donne procuration à Jean Michel VIEL **Secrétaire de séance** : M. François LE GOAZIOU

2025_12_10_12 OBJET : **Matériel informatique pour la médiathèque**

Monsieur le maire expose à l'assemblée la nécessité de changer l'ordinateur portable de la médiathèque et la mise à jour des ordinateurs de l'accueil par un changement de processeur.

Ce devis d'élève à 2 159.06 euros HT (2 590.87 euros TTC) par le prestataire IMS de Tréguier

A cela s'ajoute l'intérêt d'équiper la salle des animations / expositions par un retro projecteur installé sur le plafond, afin de gagner de l'espace.

Le devis d'IMS, est d'un montant de 1 006.59 euros HT (1 207.91 euros TTC)

Monsieur le maire infirme que ces dépenses seront inscrites au budget de cette année 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE les devis IMS (Ordinateur portable, remplacement processeur et vidéo projecteur)

AUTORISE M le maire ou son représentant à signer les devis mentionnés ci-dessus.

AUTORISE le Maire à mandater la dépense sur le budget 2025

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
M. François LE GOAZIOU

MAIRIE DE PLOËZAL (22)